

Étude Mondiale sur les Enfants Privés de Liberté

Expériences, points de vue et perspectives des enfants sur leur privation de liberté

Table des matières

Contenu

Objectif	1
Contexte général	1
Méthodologie	2
Considérations éthiques.....	2
Fiche d'information pour les ONG intéressées.....	3

Objectif

Ce document présente une vue d'ensemble du volet participation des enfants de l'Étude mondiale sur les enfants privés de liberté, ainsi que des informations spécifiques pour les organisations qui pourraient être intéressées à contribuer à ce volet spécifique.

Contexte général

Les enfants privés de liberté restent un groupe invisible et oublié dans la société en dépit des preuves de plus en plus nombreuses qu'ils sont victimes de violations des droits de l'Homme. Pour remédier à cette situation, l'Assemblée générale des Nations Unies (ONU), par sa résolution 69/157, a invité le Secrétaire général à commander une étude mondiale approfondie sur les enfants privés de liberté.

Le droit international exige fermement que les enfants aient le droit de s'exprimer sur les questions qui les concernent, conformément à l'article 12 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Pour être conforme aux droits, l'Étude mondiale doit donc tenir compte des opinions, des expériences et des perspectives des enfants. En outre, il est également évident que ces éléments sont indispensables pour brosser un tableau exact et complet de la privation de liberté des enfants. Il est donc essentiel pour sa crédibilité que l'Étude mondiale intègre un plan pour la participation des enfants. A cette fin, un petit groupe de travail, le Groupe de travail sur la participation des enfants à l'étude mondiale (GSCPWG), a été créé pour coordonner les diverses composantes de la participation des enfants à l'Étude mondiale. Ce groupe est coordonné par la Fondation Terre des hommes (Tdh), en partenariat avec le Professeur Ursula Kilkelly (University College Cork) et le Professeur Laura Lundy (Queens University Belfast).

Le GSCPWG assurera la liaison et travaillera avec toutes les parties prenantes concernées (l'équipe de l'Expert indépendant, le Groupe restreint des ONG, les groupes de recherche thématique, le panel des ONG) pour veiller à ce que la participation des enfants soit intégrée à l'Étude mondiale.

Méthodologie

La méthodologie de ce groupe de travail consiste en :

1) Analyse documentaire de la recherche existante

Méthodologie documentaire permettant d'identifier toutes les recherches pertinentes (c'est-à-dire les recherches qui ont permis de recueillir le point de vue des enfants directement sur leurs expériences de privation de liberté) et la documentation provenant de bases de données universitaires et de sources de la littérature grise. Il s'efforcera d'inclure toutes les formes de privation de liberté dans toutes les régions du monde.

2) Coordination d'une consultation mondiale avec les enfants privés de liberté

Cette analyse s'appuiera sur l'analyse documentaire et se concentrera sur les domaines dans lesquels nous ne disposons pas encore d'informations adéquates sur les opinions et les expériences des enfants. Le GSCPWG élaborera un ensemble cohérent unique de questions et d'options pour les méthodes qui seront utilisées par les ONG partenaires et les autres organisations menant des consultations nationales ou régionales. Les résultats seront rassemblés et présentés dans un seul rapport.

Pour plus de détails sur la méthodologie, veuillez consulter le fichier PDF intitulé : "*GSCDL CPWG briefing September2018*".

Considérations éthiques

Le travail du CPWG est mené conformément aux principes de participation significative des enfants définis par le Comité des Droits de l'Enfant (Observation générale 12, 2009), à savoir veiller à ce que la participation soit transparente et informative, volontaire, respectueuse, pertinente, adaptée aux enfants, inclusive, soutenue par une formation, sûre et sensible aux risques, responsable.

A cette fin, le CPWG s'est engagé à prendre un certain nombre de mesures :

- Demander l'approbation du comité d'éthique de l'une des universités partenaires ;
- Établir un comité consultatif des jeunes pour fournir une rétroaction sur les outils de recherche ;
- Fournir des conseils éthiques concrets à toute organisation intéressée à contribuer à la consultation mondiale, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du consentement éclairé et de la confidentialité ;
- Prioriser la protection des enfants participants en encourageant toutes les mesures possibles pour veiller à ce que la participation d'un enfant dans le processus ne l'expose pas à des risques ou ne compromette pas son bien-être.

Fiche d'information pour les ONG intéressées

1) *Pourquoi êtes-vous intéressé à contribuer à ce volet de l'étude ?*

Travaillez-vous dans une organisation qui travaille avec des enfants privés de liberté ou qui a des contacts directs avec eux ?¹ Si tel est le cas, vous êtes particulièrement bien placé pour contribuer au volet participation des enfants de l'étude, car vous pouvez partager des informations précieuses sur les expériences, les opinions et les perspectives des enfants concernant leur privation de liberté dans votre pays.

3) *Quelles sont les différentes façons dont vous / votre organisation pouvez contribuer à la partie participation des enfants de l'Étude mondiale ?*

Il y a plusieurs façons de contribuer à l'Étude globale :

- **En partageant l'information** : le CPWG accueille favorablement toutes les études, tous les rapports ou toutes les consultations qui ont été menés au cours desquels les enfants ont été interrogés sur leurs opinions et leurs expériences en matière de privation de liberté, qui seront inclus dans l'analyse documentaire.
- **En étant impliqué dans des consultations régionales/thématiques** : un certain nombre de consultations régionales ont eu lieu dans le monde (en Éthiopie et en Thaïlande en mai 2018 ; à Pretoria en juillet 2018), et d'autres sont prévues (en Uruguay en octobre 2018). Le CPWG souhaite vivement prendre contact avec les organisations susceptibles de soutenir l'organisation de la présence d'enfants privés de liberté à l'une de ces manifestations.
- **En contribuant à la consultation mondiale avec les enfants** : le CPWG est en train d'élaborer un ensemble d'outils pour collecter des données primaires auprès des enfants qui sont ou ont été privés de liberté.

4) *Si vous êtes intéressé à participer, qu'est-ce que cela implique ?*

Toutes les organisations et personnes qui contribuent à la composante participation des enfants de l'Étude mondiale seront nommées et reconnues dans le rapport de l'Étude mondiale, à moins que vous ne demandiez explicitement de ne pas être nommé pour des raisons de confidentialité. En raison de ressources limitées, l'Étude globale et le CPWG ne sont pas en mesure d'apporter un soutien financier aux organisations ou aux individus intéressés à contribuer à la composante participation des enfants. Cela signifie que du temps ou des ressources (y compris la mise en œuvre de la trousse d'outils pendant la consultation mondiale et toute traduction requise) seront fournis à titre gracieux.

5) *Si vous voulez participer, que devriez-vous faire ?*

Si vous estimez que vous êtes en mesure de contribuer au volet participation des enfants de l'Étude mondiale, veuillez remplir, d'ici le 5 octobre 2018, le survey suivant : <https://www.surveymonkey.co.uk/r/GSCDLCPWGFRE>

Veuillez également utiliser le sondage pour poser vos questions. Si vous avez des problèmes techniques ou si vous ne pouvez pas accéder au sondage, veuillez envoyer un courriel, en spécifiant « Child participation » dans le sujet, à: globalstudy@defenceforchildren.org

¹ Il s'agit d'enfants privés de liberté dans l'un des six contextes sur lesquels porte l'étude : les enfants privés de liberté dans l'administration de la justice ; les enfants placés en institution ; les enfants en situation de migration ; les enfants privés de liberté avec leurs parents ; les enfants associés aux forces ou groupes armés et les enfants accusés ou condamnés pour menace à la sécurité nationale.